



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS ET DES RESSOURCES NATURELLES**

\*\*\*\*\*

**POINT FOCAL UN-REDD**

Cotonou, le 12 Décembre 2014.

N° 39 /PF-UNREDD/SA

**A**

**MONSIEUR MARIO BOCCUCCI**  
**SECRETIRE EXECUTIF UN-REDD**

**OBJET : Requête du Bénin pour l'appui ciblé sur le foncier.**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif,**

Le Bénin, à travers le Ministère en charge de l'Environnement a exprimé son intention à l'instance des Nations Unies en charge de la REDD (ONU-REDD) qui par décision en date du 25 novembre 2011 a donné un avis favorable et le considère comme son partenaire de ONU-REDD.

Afin d'amorcer le processus d'élaboration du Plan de Préparation et de la stratégie sur la REDD+, le Bénin sollicite un appui ciblé relatif à l'évaluation du cadre d'utilisation et de la gouvernance des terres, de la situation foncière et du cadre politico-juridique forestier. Cet appui vient en complément avec celui sur le « renforcement des capacités régionales pour développement des stocks de carbone forestier national en Afrique de l'Ouest » que le Bénin a sollicité avec douze (12) autres pays de la région.

Le présent appui ciblé sur le foncier a pour objectif de fournir une meilleure compréhension de la situation foncière au Bénin afin de guider le développement de la stratégie REDD+ du pays. D'un montant de 79 500 US \$, il permettra de :

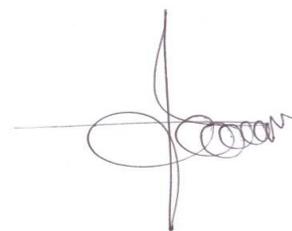
- analyser la situation foncière assortie d'un plan d'action pour remédier aux enjeux fonciers propres à la REDD+ ;
- analyser le cadre légal et réglementaire (foncier et forestier) assorti d'une feuille de route identifiant les secteurs du droit dans lesquels des réformes sont nécessaires afin de l'adapter au processus REDD+ ;
- identifier les éléments REDD+ à considérer lors de l'élaboration d'un Plan National d'Affectation et d'Utilisation du Territoire qui orientera la Stratégie Nationale REDD ;
- appuyer la finalisation et l'adoption du nouveau code forestier qui intègre les piliers de la REDD dans la gouvernance forestière ;
- renforcer les capacités des parties prenantes pertinentes à participer aux processus REDD+.

Les détails de cet appui ciblé et les activités pertinentes sont énumérées dans le tableau ci-dessous:

Activité	Résultats	Période de mise en œuvre	Montant (USD)
<b>Recruter et payer une équipe de 2 experts</b>	Un Juriste foncier/forestier et un Expert forestier/foncier pour - l'analyse (diagnostic approfondi) de la situation foncière - l'analyse du cadre légal et réglementaire (foncier et forestier) et réformes pour le processus REDD - l'identification des éléments REDD+ pour l'élaboration d'un Plan National d'Affectation et d'Utilisation du Territoire	janvier – juillet 2015	<b>24 000</b>
<b>Organiser des consultations sur la situation foncière</b>	- Un diagnostic foncier approfondi et un cadre légal et réglementaire sur les enjeux fonciers propres à la REDD+ sont disponibles - 3 consultations régionales et un (1) atelier national	mars – juillet 2015	<b>14 000</b>
<b>Finaliser le code forestier intégrant les piliers de la REDD</b>	- Un nouveau code forestier intégrant la REDD+ est adopté - 6 consultations régionales et un atelier national pour la finalisation du nouveau code forestier et le renforcement des capacités des parties prenantes pertinentes à participer aux processus REDD+ sont réalisées	février – juillet 2015	<b>35 000</b>
<b>Publication</b>	Les documents sont finalisés et publiés	août 2015	<b>6 500</b>
<b>TOTAL</b>			<b>79 500</b>

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de mes considérations les plus distinguées.

Le Point Focal UN-REDD,



**Fiacre Codjo AHONONGA**